CA Mâconnais Beaujolais Agglomération : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 81 632 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA Mâconnais Beaujolais Agglomération affichait un encours de dette de 24,2 M€, soit 296 € par habitant, une épargne brute égale à 20,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,7 ans.

Dette par habitant
296 €
24,2 M€ au total

Capacité de désendettement
1,7 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
20,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
674 € / hab.
55 M€ au total

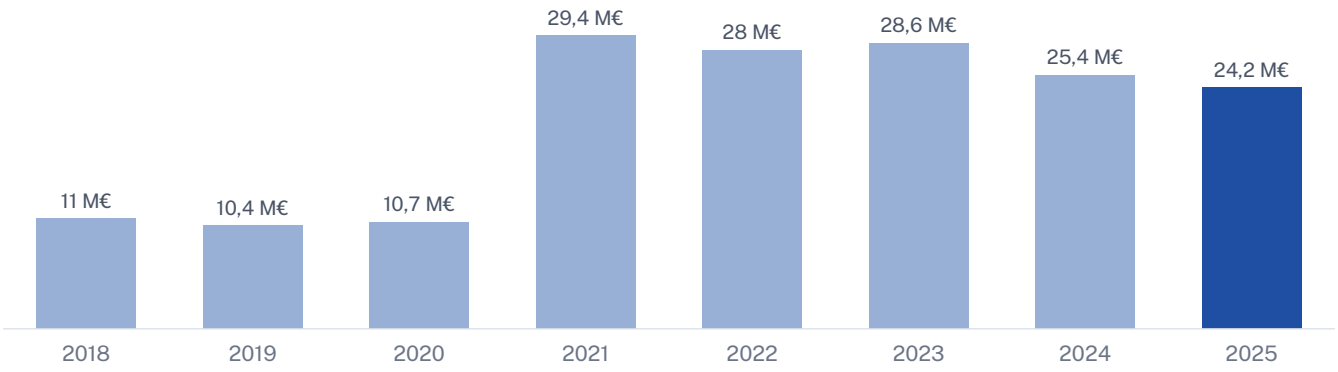
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	674 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	41,3 %	278 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	20,5 %	173 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	296 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	181 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-83 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 11 M€ en 2018 à 24,2 M€ en 2025 (+119,1 %). Valeur la plus haute : 29,4 M€ en 2021 ; la plus basse : 10,4 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	11 M€	18,2 %	1,6 ans	3,6 M€
2019	10,4 M€	25,5 %	1 ans	4,9 M€
2020	10,7 M€	24,5 %	0,9 ans	7,2 M€
2021	29,4 M€	23,7 %	2,4 ans	8,7 M€
2022	28 M€	24,1 %	2,1 ans	11 M€
2023	28,6 M€	20,4 %	2,3 ans	10,9 M€
2024	25,4 M€	17,1 %	2,4 ans	16,2 M€
2025	24,2 M€	20,5 %	1,7 ans	14,7 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Mâconnais Beaujolais Agglomération
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,8 M€ pour 10 projets
Part du coût des projets payée par l'État	26,8 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	208 k€ pour 5 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Rénovation complète d'un bâtiment de la Cité de l'Entreprise	264 769 €
2025	DSIL	Creation d'une maison d'assistantes maternelles a sennece-les-macon	101 253 €
2024	DSIL	Creation d'une passerelle cyclable sur la Mouge a La Salle pour relier deux voies cyclables existantes	40 472 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.